

Évaluation réalisée avec l'appui du F3E pour la Ville de Nantes

Synthèse - 266 Ev

***Évaluation des actions de coopération
décentralisée entre la ville de Nantes
(France) et la ville de Rufisque (Sénégal)***

Date : Janvier 2009

Auteurs : Jean-Marie Collombon, Ibrahima Ka et Damien Thibault

GRET

Campus du Jardin tropical
45 bis avenue de la Belle Gabrielle
94736 Nogent-sur-Marne
France
Tél : +33 (0)1 70 91 92 00
Mél. : gret@gret.org
www.gret.org

Evaluation des actions de coopération décentralisée Nantes (France), Rufisque (Sénégal) Synthèse

L'évaluation de la coopération décentralisée de Nantes (France) avec Rufisque (Sénégal), pour la période 2000-2007 a été conduite par le GRET qui en a confié la responsabilité à *Jean-Marie Collombon*, chef de mission, à *Ibrahima Ka* (consultant sénégalais) et à *Damien Thibault*. Elle a eu pour objectifs : 1) de réaliser un bilan des actions de coopération, 2) de faire un point sur les structures mises en place et 3) de mener une réflexion prospective sur le devenir de cette coopération et de formuler des recommandations. Cette évaluation a été participative et partenariale. Elle a impliqué plus de 80 partenaires. Les évaluateurs soulignent la qualité de l'appui des deux mairies et le sérieux du travail d'auto-évaluation effectué par les partenaires, tant nantais que rufisquois.

I - Appréciation d'ensemble

1 – Une coopération ancienne, avec un réel besoin de renouveau

La coopération Nantes-Rufisque a besoin de renouveau. Il y a un décalage d'objectifs entre les deux villes. Nantes souhaite faire vivre un partenariat fondé sur des échanges durables entre acteurs du milieu associatif, en appui à des actions locales concrètes. Rufisque souhaiterait utiliser la coopération pour renforcer l'institution communale et contribuer à régler les grands problèmes de la ville à travers des projets urbains structurants. Il manque une vision stratégique de cette coopération, partagée par les mairies et les acteurs locaux, et une définition claire des engagements des uns et des autres.

2 – D'une coopération de projet à une coopération de programme

Depuis 1998, la coopération est passée d'une coopération de projets à une coopération de programme, ce qui correspond à une bonne appropriation des recommandations de l'évaluation de 1998. La mise en place d'une programmation triennale en a résulté. Mais cette coopération devrait maintenant passer à une coopération de gestion de programme.

3 – Des résultats globalement positifs

Cette coopération a eu, pour Rufisque, des résultats positifs. Elle a contribué à améliorer pour partie la situation de la population, dans des secteurs comme la santé des enfants malnutris, le secours aux personnes, l'amélioration des infrastructures scolaires ou la mise à disposition d'infrastructures de service aux quartiers. Elle est conforme à la politique de coopération de la France avec le Sénégal et assez conforme aux principes de la Charte de la coopération décentralisée pour un développement durable. Compte tenu des moyens, assez modestes, mobilisés par cette coopération, les résultats obtenus sont tout de même significatifs, même s'ils sont inégaux d'un domaine à l'autre.

4 – Une coopération bien perçue, au Nord comme au Sud

Cette coopération est globalement bien perçue à Nantes, tant par la Mairie que par les associations. Son impact positif sur la ville, en particulier au niveau d'un quartier comme les Dervallières, contribue à cette bonne image. Elle a, également, une très bonne image auprès des associations rufisquoises mais elle semble relativement moins bien perçue par la Mairie de Rufisque qui souhaiterait, en particulier, que cette coopération prenne davantage en compte ses propres priorités.

5 – Une coopération fortement centrée sur la Société civile

Cette coopération est surtout centrée sur la société civile et le milieu associatif, très développé à Nantes. Elle n'intervient que marginalement sur le volet renforcement institutionnel de la mairie de Rufisque. La coopération directe entre acteurs des sociétés civiles est une dimension importante, mais qui gagnerait en pertinence et en cohérence, si elle s'articulait à une vision stratégique plus globale dans le cadre d'un programme plus structurant sous la responsabilité de la collectivité locale.

6 – Des actions très diversifiées, mais une priorité aux infrastructures

La coopération Nantes Rufisque est une coopération *très diversifiée*, qui a permis de multiplier les partenariats, tant à Nantes qu'à Rufisque et de mobiliser des acteurs locaux des différents domaines. Elle met toutefois l'accent sur la construction et la réhabilitation d'infrastructures : écoles, case de la mère nourricière, maison de quartier, maison des éclaireurs, centre de formation professionnelle de Chérif.

7 – Une coopération inter-quartiers originale, très mobilisatrice

La *coopération inter-quartiers* (Dervallières avec Chérif, Malakoff avec Colobane Gouye Mouride) implique une dizaine d'associations nantaises, regroupées au sein du Collectif des Dervallières : Confédération Syndicale de Familles, Jeunesse Amitiés Dervallières Rufisque, Maison de quartier, Atelier de Bricolage. Cette *coopération de territoire à territoire* est fortement *mobilisatrice* des acteurs locaux. Elle est *efficace*, mais *dispersée* sur de nombreuses actions et coupée de la Mairie de Rufisque. Son impact à Nantes est *important*. Aux Dervallières, la coopération a contribué à la *structuration du milieu associatif*. Fondée sur des échanges de jeunes, elle a permis de tisser des liens personnels forts entre partenaires français et sénégalais. Mais il s'agit d'échanges assez *déséquilibrés* en faveur des partenaires nantais. Les relations entre associations rufisquoises et nantaises restent encore trop *informelles*.

8 – De l'appui ponctuel, plus que du transfert de savoir faire

Il s'agit d'une *coopération d'appui ponctuel*, menée par le biais des associations nantaises dans des domaines comme l'éducation ou la santé. Ce n'est pas, en règle générale, une *coopération de transfert de savoir-faire*. Elle a pour but de réaliser des *actions de terrain*, portées par un couple partenaire nantais/partenaire rufisquois. Il s'agit assez peu d'une *coopération d'échanges à parité*.

9 – Une difficulté liée au différentiel de décentralisation

Le niveau de la décentralisation au Sénégal n'est pas du tout le même que le niveau de la décentralisation en France. Nantes et Rufisque n'ont donc pas les mêmes types de compétences, ce qui complexifie la relation de coopération. La santé et l'éducation ont été transférées aux collectivités locales sénégalaises, mais, dans la pratique, *les moyens financiers concernant ces secteurs restent sous contrôle de l'Etat* et non pas de la Mairie. Cet aspect, qui handicape la Mairie de Rufisque, ne semble pas suffisamment pris en compte dans certaines difficultés que peut rencontrer Rufisque.

10 – Un manque global de concertation et de communication

Il y a un *manque de communication et de concertation* entre la mairie de Rufisque et les partenaires locaux, du, entre autres, à l'absence d'un cadre précis de pilotage et de concertation. Il y a, également, un *manque global de coordination* des partenaires rufisquois entre eux, malgré l'existence du Collectif SRN. A Nantes, si les associations nantaises du quartier Dervallières se coordonnent bien entre elles à travers le Collectif des Dervallières, ce Collectif et Solidarité Nantes Rufisque (SNR) n'ont que peu de contacts.

11– Peu de valeur ajoutée de la part des ONG internationales

La valeur ajoutée des ONG internationales est peu évidente. Aide et Action, ENDA GRAF et ENDA RUP ont servi à la fois de maîtres d'ouvrage délégués ou de maîtres d'œuvre des actions de terrain. Le coût de certaines de leurs prestations paraît excessif, eu égard aux résultats, et à l'insuffisante fiabilité technique et méthodologique de certaines de leurs interventions. Il faut, cependant, dissocier le travail de suivi de la réhabilitation des écoles mené par Aide et Action, en lien avec le Directeur des services techniques de Rufisque, du manque complet de suivi et d'implication sur le terrain d'ENDA RUP et du manque de compétence d'ENDA GRAF pour la mise en place de la Mutuelle de Santé. Quelle que soit l'ONG, les informations ne remontent pas suffisamment vers les deux collectivités.

12– Une coopération surtout financée par les partenaires publics français

Le *coût de la coopération* est supporté par la ville de Nantes et le Ministère français des Affaires étrangères et européennes. Les partenaires locaux nantais contribuent peu au cofinancement des actions. La Commune de Rufisque ne contribue que marginalement et ponctuellement au financement des actions.

II - Appréciation du dispositif

A – Le dispositif institutionnel

1 – Un dispositif institutionnel assez opérationnel

Le protocole d'amitié et de coopération a été signé entre Nantes et Rufisque en 1992. En 1998, la coopération entre les deux villes est passée d'une coopération de projets ponctuels à une coopération de programme, conduite selon un rythme triennal. Le dispositif repose sur la Mission de coopération et de solidarités internationales de Nantes (MCSI). Depuis octobre 2008, les actions de coopération décentralisée de Nantes et de l'agglomération nantaise sont mutualisées au sein de la nouvelle Mission Solidarités et Coopérations Internationales (MSCI). A Rufisque, les actions de coopération relèvent des attributions du Maire. Elles sont suivies directement par le Directeur de Cabinet avec l'appui de la secrétaire particulière du Maire. Aucun élu rufisquois n'est actuellement en charge de la coopération et il n'existe pas de service spécialisé au sein de la municipalité. Pour les aspects techniques, la coopération est suivie par le Directeur des services techniques de la ville. Sans remettre en cause la grande qualité de ces personnes, il est clair que la coopération n'est pas le premier de leurs soucis, compte tenu de leurs responsabilités et de leur charge de travail.

2 – Une forte implication des structures associatives

La plupart des actions financées par Nantes se développe en dehors de la Mairie de Rufisque, dans le cadre d'une relation directe entre structures associatives. Elle concerne plus particulièrement, l'association Solidarité Nantes Rufisque (SNR) à Nantes, et le collectif Solidarité Rufisque Nantes (SRN) à Rufisque (14 associations, dont 50% mènent des actions régulières avec Nantes). La charnière SNR/SRN semble assez efficace. Le fonctionnement de SNR est tout à fait satisfaisant. Par contre, le collectif SRN semble fonctionner sans grande concertation, ni recherche de synergie, entre les associations membres, malgré quelques rencontres périodiques. Les partenaires nantais pointent certains dysfonctionnements de SRN. Au-delà de cette articulation SNR/SRN, des partenariats opérationnels entre associations à Nantes et à Rufisque sont en place. Les associations souhaitent renforcer encore leurs échanges. La mission considère qu'il faudrait renforcer leurs capacités, en particulier en matière de méthodologie de projets, de gestion associative et d'animation.

3 - Le manque d'une instance locale de pilotage

A Rufisque, le programme manque clairement d'une instance de pilotage pertinente, disposant d'une réelle compétence professionnelle pour animer le réseau partenarial, identifier et formuler des projets, réaliser ou accompagner des études de faisabilité, piloter l'exécution des projets ou, tout au moins, la conformité de l'exécution, rechercher et mobiliser des financements complémentaires, réaliser le suivi permanent des projets, les évaluer et capitaliser leurs résultats.

4 – Le besoin d'une véritable programmation

La programmation triennale est élaborée lors d'un séminaire de coopération décentralisée qui a lieu alternativement, tous les 3 ans, à Nantes et à Rufisque. Elle se fonde sur la participation de la population qui s'exprime par la voix des associations. Cela aboutit à un catalogue d'actions, mais ne se traduit pas en un plan d'action triennal qui pourrait ensuite être précisé en plans d'action annuels. Ni la stratégie d'ensemble ni les priorités ne sont clairement établies. Les deux mairies devraient fonctionner en instance d'arbitrage, pour effectuer les choix pertinents, après une phase de concertation et de négociation préalable. Une plus forte implication de leur part aurait sans doute permis d'avoir un programme triennal plus équilibré entre associatif et institutionnel.

5 – Un suivi qui pourrait être amélioré

A Nantes, un certain suivi des actions financées est assuré par la MCSI qui reçoit régulièrement les rapports techniques et financiers des associations, mais ce suivi reste insuffisant. Il ne permet pas un pilotage correct de la coopération. Il manque un véritable dispositif de programmation-suivi-évaluation s'appuyant sur des outils juridiques (conventions) et méthodologiques (indicateurs par ex.) adéquats.

6 – Une implication contestée des ONG internationales

La Mairie de Rufisque considère que le travail d'Aide et Action pourrait être fait par ses propres services techniques. Il est, entre autres, reproché à l'ONG de graves malfaçons dans la construction de l'école de Fass, qui a dû être reconstruite alors qu'elle avait moins de 5 ans. Les projets avec ENDA GRAF (opération déchets et mutuelle de santé) n'ont pas abouti. ENDA RUP est critiquée par des associations qui lui reprochent de ne pas avoir affecté les sommes prévues pour certains projets.

B – Le dispositif financier

7 – Un cofinancement à 70% par la ville de Nantes

De 2000 à 2008 inclus, le budget de la coopération Nantes-Rufisque s'est élevé à 902 128 €, soit une moyenne de 100 236 € par an. Ce montant inclut la contribution de Nantes et le cofinancement de l'Etat. Il n'inclut pas les contributions locales de Rufisque, ni certaines contributions apportées par les partenaires associatifs nantais. Le montant annuel est resté assez stable sur la période. Il convient de noter l'assez grande variabilité des contributions de Nantes qui sont passées de 23 970 € en 2000 à 98 190 € en 2007 et qui dépendent en large partie des cofinancements obtenus de l'Etat. La mission note une grande différence entre les montants sollicités par Nantes au cofinancement MAEE et les montants attribués. De 2004 à 2006, Rufisque a apporté 77 668 € pour les relayeuses. Elle a apporté des contributions de 10 684 € en 2006 et de 12 688 € en 2007.

8 – Un financement de Nantes qui transite par les ONGs et les associations nantaises

Nantes vote un budget annuel de coopération et demande un cofinancement au ministère des Affaires étrangères et européennes, qui entre dans le budget général de la ville. Les associations font une demande de subvention annuelle à la Mairie. Le dossier est instruit par la MCSI, puis la subvention est votée en conseil municipal. Elle est, en général, rapidement versée aux associations. Les associations qui ont bénéficié de financements de Nantes sont les 3 ONG internationales et les associations nantaises SNR, JADR, CSF, ABD, ACCORD, Espace Simone de Beauvoir, ainsi que l'Ecole Nationale d'Architecture de Nantes. La ville établit une convention annuelle avec chaque ONG internationale. Sur la période 2004-2007, les ONG ont perçu 134 750 €, soit 29 % de l'enveloppe de coopération (33 687 € par an). Un financement annuel, concernant, pour l'essentiel, la santé et l'éducation, passent par SNR. Sur la période 2000-2008, SNR a drainé 307 952 €, soit une moyenne de 34 216 € par an (34 %). Ce dispositif, qui finance les actions des associations rufisquoises de SNR, fonctionne bien. D'autres actions sont financées par Nantes via le Collectif des Dervallières. Les associations du Collectif se concertent avec leurs partenaires à Rufisque, puis entre elles, pour faire remonter une demande globale de subvention à Nantes. Chaque association combine les subventions de Nantes, celles d'autres bailleurs et des fonds propres, dans son plan de financement. La part attribuée à chaque association est versée par elle sur un compte spécial ouvert à Rufisque par l'association partenaire. En fin d'année, celle-ci fournit un rapport d'exécution et un rapport financier. Ces rapports sont transmis à la MCSI. Les missions sur place des associations nantaises servent de moyen de contrôle. Ce montage, qui combine concertation collective et autonomie de chaque association, est opérationnel.

9 – Rufisque, une ville partenaire qui reste hors du circuit financier

La ville de Rufisque ne reçoit aucun financement direct de Nantes et elle n'apporte que peu de cofinancements pour la réalisation des actions sur son territoire. Tous les financements affectés par Nantes aux infrastructures ont été versés via une ONG ou une association nantaise (ex. ABD).

10 – Les prestations contestées des ONG

Aide et Action perçoit 10% de frais de gestion et se fait rémunérer les prestations de suivi, ce qui peut représenter 25 % des sommes versées par Nantes, ce qui paraît élevé eu égard à l'insuffisance de certaines prestations. La Mairie de Rufisque n'intervient que pour des prestations techniques ponctuelles. ENDA RUP n'intervient plus dans le cadre du programme, mais des associations se plaignent que certaines actions, pour lesquelles elle a reçu des financements de Nantes, ne sont pas encore soldées. Concernant les sommes contestées, la mission a pu constater qu'un rapport technique et financier avait été remis par ENDA RUP à Nantes. A la demande de la ville, qui souhaitait avoir des précisions, l'ONG lui a fait parvenir une liste de décaissements.

11 – Une plus grande parité à rechercher

Les moyens financiers de Rufisque sont faibles, ce qui limite fortement les possibilités de déplacement de rufisquois en France. Il apparaîtrait utile d'accroître le nombre de visites à Nantes, en particulier de fonctionnaires municipaux, à condition que leur utilité soit avérée au cas par cas.

III - Appréciation des actions

A - Appréciation d'ensemble

1 - Des actions globalement pertinentes et efficaces

Les actions réalisées à Rufisque ont été généralement *pertinentes*. La santé, l'éducation et le développement économique local, les déchets et l'assainissement sont des thèmes prioritaires, mais le traitement de ces problèmes dépasse largement les moyens de la coopération. Les actions ont été globalement *efficaces* avec des résultats assez probants dans l'ensemble, même s'ils ont été inégaux. L'essentiel des dépenses d'intervention a été investi par Nantes dans 3 secteurs : la santé et le secours aux personnes, l'éducation et les actions socio-éducatives, le développement économique local et l'animation de quartier.

2 – Des résultats satisfaisants dans l'ensemble, mais une grande dispersion

Les *résultats obtenus*, comparés aux moyens mobilisés, sont *satisfaisants*. Mais le budget reste modeste (100 000 €/an) et *sa dispersion* en limite l'impact. Bien que resserré sur 4 domaines, le programme triennal 2007-2009 conserve encore un nombre très élevé d'actions distinctes.

3 – Des échanges entre collectivités limités à la Direction des services techniques de Rufisque

Les échanges entre les services de Nantes et de Rufisque se sont limités à quelques visites à Nantes du Directeur des services techniques sur la gestion des services urbains, les risques côtiers et l'érosion du littoral. L'appui de Nantes s'est limité à quelques prestations d'étude (assainissement, gestion des déchets, lutte contre l'érosion côtière, restauration du patrimoine historique). Quelques actions de coopération technique ponctuelle ont été menées avec l'IUT de la Roche/Yon et l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes, sur des projets définis avec la Mairie de Rufisque. Au total, ces échanges sont restés *trop faibles*.

B - Appréciation par domaine d'intervention

1) Amélioration des infrastructures

4 – La réhabilitation des écoles primaires, une priorité

Depuis 1999, une bonne part du financement de Nantes est affecté à la *réhabilitation des écoles primaires*, dans le cadre du programme Education dans les Banlieues de Dakar (PEBD). Avec 127 écoles primaires, dont 93 en banlieues défavorisées, Rufisque affronte un défi qu'elle est incapable de relever avec ses propres moyens. Le financement est attribué à Aide et Action. Les Services techniques de Rufisque assurent l'appui technique et le contrôle d'exécution. Entre 2000 et 2008, la coopération a investi 155 660 € dans les écoles (19 457 € par an). Le rythme s'est à peu près maintenu d'un programme triennal à l'autre. L'appui de Nantes est considéré par Rufisque, comme essentiel. Cette action a permis une intervention sur 4 écoles et a bénéficié à environ 2750 élèves (4 500 élèves avec l'achèvement du programme triennal), ce qui semble tout à fait satisfaisant. Le renforcement du suivi par la Direction des services techniques de Rufisque permet de penser qu'aujourd'hui les règles de l'art sont mieux respectées, notamment en ce qui concerne la prise en compte des problèmes liés à la nature du sous-sol (argiles gonflantes). Le rôle d'Aide et Action ainsi que sa fiabilité technique et son coût d'intervention seraient à revoir pour l'avenir. Il conviendra également de se poser la question essentielle de la maintenance des bâtiments, une fois réhabilités.

5 – Des constructions, ou réhabilitations, nécessaires

Durant la période concernée, la coopération a permis la réalisation d'un certain nombre de constructions qui correspondaient à un *réel besoin*. Ces choix ont été pertinents. Dans l'ensemble, les coûts de ces infrastructures apparaissent tout à fait *raisonnables*. Les infrastructures ont été construites *sans dérapage majeur des coûts*, mais avec d'*importants retards* dans l'exécution. La mission a noté que le coût au m² a été nettement *plus faible* dans le cas du Centre de formation de

Chérif suivi par l'ABD et la Mairie de Rufisque, que dans le cas de la Maison de quartier, située sur le même terrain, et suivi par ENDA RUP, pour une *qualité finale supérieure du bâtiment*.

La Case de la Mère nourricière, qui a un statut de Groupement d'Intérêt Economique (GIE), regroupe 25 femmes formées pour prendre en charge les problèmes de malnutrition infantile. Ces « relayeuses de santé », disposent d'un bâtiment construit et aménagé par Nantes pour un coût de 21 835 € sous la responsabilité d'ENDA RUP. Le bâtiment, situé dans l'enceinte du Centre de santé de Rufisque sert de lieu d'accueil de jour pour les mères et les enfants dénutris.

La **Maison de quartier de Chérif**, construite à l'initiative du CODEC, a coûté 122 279 €, ce qui semble acceptable. La construction a été réalisée avec ENDA RUP, maître d'ouvrage délégué. La Maison, qui rencontre beaucoup de succès auprès des associations locales, a été inaugurée en 2005.

Le Centre de formation professionnelle du CODEC a pour but d'accueillir des jeunes, garçons et filles, en formation professionnelle en coupe/couture, coiffure et menuiserie. La construction par le CODEC, sur un terrain de la Maison des associations, est *en cours d'achèvement*. Son coût est évalué à 50 000 € auxquels il faudra ajouter l'équipement, pour un montant de 20 000 € environ, sur le budget 2009. L'appui technique est effectué par l'Atelier de Bricolage des Dervallières (ABD). La Mairie réalise un suivi sporadique des travaux.

La réhabilitation de la **Maison des éclaireurs**, dont le coût s'est élevé à 21 650 €, a été pilotée par Eurafrique, puis par SNR qui maintient, depuis des années, des relations suivies avec les Eclaireurs de Rufisque (échanges et formation). C'est un *centre de ressources* essentiel pour les associations locales. Il dispose, grâce à la coopération, d'un centre informatique *ouvert à tous*, ce qui lui permet d'améliorer ses prestations vis-à-vis des jeunes. La Maison des éclaireurs continue de jouer un rôle central dans le renforcement des relations inter-quartiers entre l'association JADR des Dervallières et Chérif (échanges bilatéraux de jeunes). Cet exemple est à encourager et à soutenir.

2) Santé et secours aux personnes

6 – Les relayeuses de santé, une bonne initiative, dont l'avenir est incertain

Le travail des relayeuses de santé était *tout à fait pertinent*. Il correspond à une réelle demande de la part de la population et son utilité sociale est évidente. Le problème qui se pose, cependant, est celui de la *relation entre le Centre de santé et le GIE des relayeuses*. Le médecin-chef du Centre considère que les normes minimales de santé publique ne sont pas respectées avec la Case. Elle admet difficilement son autonomie de gestion et considère qu'elle a l'obligation de l'intégrer dans le dispositif du Centre de santé. Le GIE, de son côté, considère que *le Centre ne leur apporte rien* et qu'il a, au contraire, eu tendance à récupérer à son profit des matériels et équipements attribués par Nantes à la Case. Une infirmière d'Etat est chargée du suivi sanitaire des enfants et des vaccinations. Elle travaille en étroite collaboration avec le pédiatre du Centre de santé. Aucun système d'archivage des données n'existe à la Case qui, souvent, ne dispose même pas des copies des rapports d'activités. Par ailleurs, les moyens de la Case restent encore *insuffisants* au regard de ses ambitions (conditions rudimentaires d'accueil, manque de lits). *Les relayeuses ne reçoivent plus d'indemnités* après en avoir reçu de la Commune de Rufisque pendant 4 mois de 2004 à 2006. Nantes verse une subvention de l'ordre de 1 000 euros par an à la Case pour le repas des enfants. La source principale de revenus de la Case est la vente des repas. Or, les familles les plus affectées sont aussi les plus pauvres. Souvent les mères ne reviennent pas, car cela leur coûte trop cher.

7 – Un appui assez faible, mais continu au Centre hospitalier de Rufisque

Le Centre de santé relève également de la compétence de Rufisque, même si son rayon d'action est départemental (307 463 habitants). Le *Centre n'est pas en mesure de faire face aux sollicitations* de plus en plus nombreuses de la population. C'est pourquoi il est urgent, non seulement de relever le plateau technique du Centre de santé dont *le statut devrait évoluer vers celui d'hôpital départemental*, mais aussi de renforcer le taux de couverture sanitaire par la création de nouvelles infrastructures. L'appui de la coopération s'est traduit par l'envoi de matériel, d'équipement et de médicaments, mais aussi par l'aménagement et l'équipement d'une salle des urgences et par un appui d'une infirmière du CHU de Nantes. Un appui technique du CHU, en liaison avec les Services techniques de Rufisque, a permis, en 2007, de formuler des *propositions*, complétées par un travail sur le terrain en 2008 mené par deux étudiantes de l'Ecole d'Architecture de Nantes.

8 – Une coopération très appréciée entre casernes de pompiers

Cette action, ancienne, est conduite par le Corps des Sapeurs-pompiers de Nantes en appui au Corps des Sapeurs-pompiers de Rufisque, dépendant du Ministère de l'Intérieur sénégalais. L'action a consisté à envoyer des Sapeurs-pompiers nantais à Rufisque pour former les sapeurs pompiers sénégalais aux premiers secours et à doter la caserne de Rufisque de matériels et d'équipements. Elle a permis d'accompagner la construction de la Caserne (boîtes de secours). Le partenariat établi entre les pompiers de Nantes et de Rufisque passe actuellement par SNR qui regroupe, parmi ses membres, des Sapeurs-pompiers qui prennent sur leur temps de congé pour apporter une aide aux rufisquois. Le processus de formation est conduit par les Sapeurs nantais qui vont toutes les années à Rufisque. Ils convoient du matériel et réalisent des formations (premiers secours). Ils ont formé 20 moniteurs de premiers secours. Chaque année les sapeurs nantais et rufisquois, interviennent dans les écoles primaires pour former des enfants aux premiers secours. Depuis 2007, la formation s'est étendue au domaine nautique. Les Sapeurs nantais ont formé un groupe de 12 maîtres-nageurs civils. L'objectif était d'aider à la création d'un Centre de secours nautique. En fait, la Mairie de Rufisque se désengagerait de ce projet par manque de moyens. Globalement, le partenariat Nantes-Rufisque dans le secteur des secours aux personnes, semble très bien fonctionner.

3) Education

9 – Un projet mobilisateur d'échanges scolaires

Cette action concerne 12 écoles et 1 collège de Rufisque et 25 écoles à Nantes. Elle mobilise chaque année environ 1 875 enfants de Rufisque et leurs instituteurs. Les enfants travaillent sur un thème annuel, tel que l'esclavage et la colonisation ou l'eau et l'environnement. Ces thèmes sont ensuite valorisés lors de rassemblements à l'IUFM de Nantes et à Rufisque. Le projet a permis l'équipement informatique des 11 écoles, mais, en raison du coût de l'abonnement (2 600 € par an pour les 11 écoles), seulement 2 écoles sont encore connectées à Internet, ce qui limite les possibilités de formation et d'échanges. Les coopératives scolaires n'ont pas les moyens d'assurer ce coût. Les instituteurs associés au projet ont suivi des formations, par le biais de rencontres pédagogiques. Chaque année 2 enseignants voyagent à Nantes et 2 enseignants nantais viennent à Rufisque. Des stagiaires de l'IUFM de Nantes réalisent aussi des stages dans les écoles rufisquoises, ce qui est excellent. L'apport financier de la coopération est limité à une subvention de 20 000 FCFA (35 €) à chaque classe. Cette subvention est envoyée par SNR à SRN qui assure la ventilation entre les écoles. Globalement, l'appréciation portée sur cette action est très positive. Elle a un bon impact sur l'image de chacune des villes et son coût, rapporté à chaque enfant, est dérisoire, même en incluant l'informatique et les voyages. Il est à noter la synergie positive entre cette action et l'action d'éducation menée par les sapeurs-pompiers. Le collectif des enseignants de Rufisque souffre de ne pas s'être encore constitué en une structure juridiquement reconnue.

10 – Un programme efficace de soutien aux scolaires

Ce programme, qui fonctionne très bien, est porté par la Confédération Syndicale des familles (CSF) de Nantes. Il convient d'insister sur le constat de la proximité entre la pratique du soutien scolaire dans le quartier Dervallières à Nantes et dans le quartier Chérif à Rufisque. C'est à partir de ce constat que le programme s'est mis en place. A Rufisque, le programme mobilise des enseignants et des étudiants qui apportent un appui aux enfants en dehors des heures de classe. Le programme concerne 3 écoles du quartier Chérif. Il touche 400 enfants par an. CSF reçoit chaque année de Nantes une subvention de 2 000 €, soit 5 € par enfant et par an. Un volet complémentaire du programme scolaire est le projet Santé. Chaque école dispose d'un Comité Santé qui reçoit de Nantes une petite dotation en médicaments. Par ailleurs, les instituteurs et les enfants reçoivent une formation de base aux premiers secours, qui leur est dispensée par les sapeurs pompiers de Nantes et de Rufisque.

4) Développement local

11 – La relation inter-quartiers, une coopération originale et mobilisatrice

La coopération entre quartiers est particulièrement intéressante. Il s'agit d'une coopération entre territoires et d'une coopération entre réseaux d'associations, avec divers croisements entre les deux, ce qui donne un maillage potentiellement performant en matière de mobilisation pour la coopération. Les quartiers tissent entre eux des partenariats divers, impliquant diverses structures locales, au Nord comme au Sud, et touchant un ensemble de domaines. Les associations des quartiers de Nantes

apportent un appui aux associations des quartiers de Rufisque. Cet appui se traduit par le montage de projets, l'apport de contributions financières pour les réaliser, la réalisation de missions de nantais à Rufisque et la réalisation de visites de rufisquois à Nantes. Il s'agit d'une démarche partenariale et participative de développement local qui associe deux territoires dont les situations sont très différentes, mais qui partagent aussi des problématiques similaires. La coopération entre réseaux associatifs, structurée autour de la relation SNR/SRN, couvre un ensemble large de domaines. Elle implique également un partenariat plus spécifique, territorial (Dervallières/CODEC) ou spécialisé (JADR à Nantes/Eclaireurs).

12 - La Maison des associations, un bon outil d'appui au développement local

Le projet de construction d'une Maison de quartier, devenue Maison des associations de Chérif, a, dès le départ, été victime d'une ambiguïté, la mairie souhaitant en faire une infrastructure municipale alors que les associations du quartier de Chérif, réunies au sein du CODEC, qui étaient à l'origine du projet, considéraient qu'il s'agissait d'un édifice associatif, géré par le CODEC. La Maison apparaît comme un bon outil au service du développement local du quartier Chérif. Elle abrite les diverses activités des associations, les formations et des manifestations. Elle dispose de matériels qu'elle loue aux associations comme aux familles. Elle a été le support physique de divers projets, comme le projet de Caisse de Crédit et d'Épargne.

13 - Le projet de formation professionnelle de Chérif, une action prometteuse

Un centre de formation destiné aux jeunes dans les domaines de la coiffure, de la couture et de la menuiserie a été créé à Chérif avec l'appui de l'Atelier de Bricolage des Dervallières (ABD). Les formations en coiffure et couture, gérées par le CODEC, sont menées dans les locaux de la Maison des associations. La demande de formation, en particulier de la part des jeunes filles, est importante. Le CODEC forme, en 2 ans et avec 2 monitrices auto-financées, des promotions de 6 à 8 jeunes. Elles paient des frais de formation (1500 Fcfa par mois). De 2003 à 2007, ENDA RUP a reçu 6 543 € de Nantes, via l'Atelier Look, sous couvert du Collectif des Dervallières pour appuyer les formations.

14 – La formation de menuisiers, un projet intéressant, mais qui comporte des risques

Le CODEC, qui avait un plan de formation-insertion des jeunes, a souhaité construire à Chérif un atelier inspiré par l'Atelier de Bricolage des Dervallières. L'action est appuyée par l'Atelier Look et l'Atelier de Bricolage. Elle est le symbole d'une bonne coopération qui mobilise les partenaires du Nord et du Sud dans une dynamique commune. Cette action est pertinente au vu de la situation de sous-emploi et de non-qualification des jeunes des quartiers et à Rufisque elle est symbolique pour le milieu associatif. La question de savoir si le CODEC a la capacité de la mener à bien est, cependant, essentielle. Car elle suppose une réelle compétence en matière de gestion d'un centre de formation et en matière de pédagogie. Ce n'est pas le métier du CODEC et la mission émet quelques doutes sur sa capacité à mener à bien cette mission sans aide extérieure.

15 – L'installation de moulins et décortiqueuses, une action ponctuelle, non finalisée

Dans le domaine du développement économique local, seules quelques actions très ponctuelles ont été réalisées. Certaines sont inachevées. Le CODEC a un projet d'installation de moulins à mil (2 unités) et de décortiqueuses (2 unités). Des années après le démarrage du projet, seulement un moulin et une décortiqueuse sont en fonctionnement. Les deux autres équipements sont sur place mais n'ont toujours pas été installés car, selon le CODEC, ENDA RUP n'a jamais mobilisé le financement qu'elle avait reçu pour les installer. Le CODEC de son côté, n'a pas trouvé d'autres moyens pour le faire. Nantes semble n'avoir jamais été informée. Dans la convention de 2004 entre Nantes et ENDA RUP, il est fait mention d'UNE décortiqueuse et d'UN moulin à mil. Personne ne semble savoir d'où proviennent les autres équipements !

16 – Le Centre de Loisirs de Colobane Gouye Mouride, une bonne initiative

Le CODEL, collectif des associations du quartier Colobane, réalise divers micro-projets dont un projet intéressant de Centre de vacances et de loisirs sans hébergement, pour les enfants du quartier. L'action consiste à regrouper chaque année, pendant 3 semaines, une cinquantaine d'enfants du quartier (5 à 15 ans). Les enfants participent à des activités socio-éducatives et bénéficient de renforcements pédagogiques. Les enfants sont encadrés par 3 enseignants, 6 moniteurs d'éducation populaire et 1 assistante sociale. Ils reçoivent un goûter et bénéficient de matériel pédagogique pour

les activités. En 2005, le coût d'une telle action a été de 1 700 €, dont 1 500 € (88%) apportés par Nantes. Les parents ont apporté 1 € par enfant. Une telle action est incontestablement utile pour les enfants du quartier. Le rapport qualité/prix est bon (1,6 € par enfant et par jour, dont 1,42 € apporté par Nantes). Cependant, elle ne correspond pas à un véritable échange entre associations de quartier et c'est un peu dommage.

17 - La mutuelle de santé, un projet prioritaire des femmes de Rufisque, abandonné trop tôt

Le réseau des Associations de Femmes de Rufisque regroupe 165 associations de femmes (environ 8000 membres), concernées par la création d'une mutuelle de santé dont l'idée s'est développée à partir d'une visite à Nantes de représentantes du Réseau, qui ont rencontré des représentantes de l'Espace Simone de Beauvoir. Ce projet est d'autant plus pertinent que le coût des prestations médicales à Rufisque est très élevé compte tenu des ressources des familles. La mise en place d'un dispositif mutualiste apparaissait comme la meilleure des solutions. Une mission de faisabilité a été réalisée en 2004 à Rufisque, par l'ONG Nantes-Guinée à la demande de l'Espace Simone de Beauvoir et sur financement de Nantes (3150 €). L'étude ayant conclu à la faisabilité, une convention a été signée entre l'Espace Simone de Beauvoir, le Réseau des Associations de Femmes et ENDA GRAF dans le rôle d'agence d'exécution. Pour soutenir ce projet, Nantes a versé en 2005-2006, une subvention de 4400 euros à ENDA GRAF pour la sensibilisation dans les quartiers (11) et la mise en marche du projet. Un Bureau et des Commissions ont été désignées, une permanente a été recrutée et un local a été loué. Le projet s'est arrêté là. Le local a été abandonné, les femmes se sont démotivées. Elles considèrent que le projet leur a coûté de l'argent, sans rien leur apporter. Le financement attribué au projet n'a été que de 10 850 € sur 4 ans, soit 2 700 €, en moyenne, par an. Il n'est pas possible, avec ce montant, de financer à la fois l'intervention d'ENDA GRAF et les coûts de mise sur orbite du projet. Il existe une Cellule nationale, la CAMICS, créée par le Ministère de la Santé pour accompagner la promotion des mutuelles de santé sénégalaises, qui aurait pu fournir un appui technique et méthodologique. Pour les femmes, ce projet reste prioritaire.

18 - Le Forum associatif, une initiative intéressante, mais sans suite

Le « Forum associatif » a été une rencontre inter-associative réalisée en 2004 par SRN avec l'appui de SNR. Cette rencontre a rassemblé pendant 2 jours pour des exposés et des débats, environ 200 personnes appartenant à une trentaine d'associations de la ville. La rencontre s'est initiée autour du thème de la coopération décentralisée. Le bilan tiré de ces journées par les participants est très positif. Malheureusement, aucun suivi n'ayant été réalisé, l'impact est resté très limité.

6) Culture et sports

19 – Un appui très ponctuel à la bibliothèque du CDEPS

La bibliothèque du Centre Départemental d'Education Populaire et Sportive, qui relève de la Mairie, accueille un millier de jeunes par an. C'est la seule bibliothèque publique de Rufisque. La coopération avec Nantes, modeste, s'est traduite par des envois de livres et par de petites subventions (1150 €) pour achat de livres. La bibliothèque a reçu un appui complémentaire de la Fédération des Associations Laïques (FAL) de Paris. Cette coopération est portée par la Médiathèque de Nantes et la bibliothèque des Dervallières. La directrice du CDEPS, très dynamique, a été accueillie à Nantes pour un séjour d'information. La bibliothèque est située dans un local extrêmement exigü, défiant toutes les normes de sécurité pour l'accueil du public. A la demande de Rufisque, un programme d'aménagement et d'extension du CDEPS a été réalisé par une étudiante de l'Ecole d'Architecture de Nantes. Le projet n'a pas pu être concrétisé. Dans l'immédiat, il semblerait judicieux de déplacer le local vers une autre salle, le bâtiment disposant de salles peu utilisées.

20 - Les Jeux rufisquois, une bonne initiative, malheureusement sans suite

Ces Jeux, qui ont associé des centaines de jeunes et de moins jeunes de Rufisque, ont eu lieu en 2005, à l'initiative de SNR, de SRN et du secteur associatif. Il s'agissait de réaliser un projet fédérateur, susceptible de perdurer, au-delà de cette première initiative. Ces jeux ont consisté en la réalisation de diverses activités : tournoi de foot, course à pied autour de la ville, etc. La Mairie de Rufisque a participé à sa réalisation. Fortement mobilisateurs, ces Jeux ont été considérés comme un grand succès. La mairie de Rufisque avait décidé de poursuivre ces jeux, mais elle n'en a pas eu les moyens, ni humains, ni financiers ni matériels. L'initiative n'a pas eu de suite.

4 – Propositions et recommandations

Axe 1 - Améliorer le dispositif de coopération

1 - Définir une politique et une stratégie commune d'intervention

L'année transitoire 2009 (élections municipales au Sénégal et fin du programme triennal) peut être mise à profit pour : 1) Apporter les améliorations nécessaires au dispositif institutionnel et opérationnel du programme, 2) Procéder à la définition concertée d'une politique et d'une stratégie conjointe entre Nantes et Rufisque, et 3) Convenir d'un mécanisme plus adéquat de programmation-suivi-évaluation. Une mission à Rufisque du président de la Commission nantaise de coopération, à connotation politique précise, devrait permettre de définir les nouvelles orientations et les axes de travail de la coopération. Il conviendrait que le Maire de Rufisque donne mandat à un élu municipal pour assurer le suivi de la coopération et désigne un référent technique permanent, au sein de la Mairie (Directeur de cabinet ou Directeur des Services Techniques).

2 - Mettre en place une instance de coordination et de concertation

Il conviendrait de constituer, à Rufisque, un Comité local de pilotage de la coopération, présidé par le Maire ou son représentant, avec une fonction de coordination et de concertation. Le Comité local de pilotage de l'évaluation 2008 pourrait en être la base. Il pourra débattre des conclusions de l'évaluation et préparer les mesures à prendre pour 2009. Il devra se réunir assez régulièrement par la suite pour assurer sa fonction de Comité de suivi. Le Secrétariat pourra être assuré par le Coordinateur rufisquois du programme. Cette mise en place doit être articulée avec la démarche participative de programmation-suivi-évaluation du programme. Cette démarche doit être accompagnée par un technicien compétent dont le rôle serait à la fois d'aider le processus et de former les responsables locaux, à Nantes et à Rufisque. Il conviendrait de programmer une ou deux journées annuelles de rencontre entre tous les partenaires de la coopération à Nantes et à Rufisque.

3 - Créer un outil technique de pilotage des projets

La mission propose la mise en place, à Rufisque, d'une Cellule de coordination du programme, placée sous tutelle du Comité de pilotage. Cette cellule pourra être constituée d'un Coordinateur (un professionnel chargé de mission) et d'une assistante-comptable à temps partiel. Le Coordinateur participera aux travaux du Comité de pilotage. L'équipe pourra être installée dans un local mis à disposition par la Mairie, ou par la Maison de l'Éclaireur. Elle devra disposer d'un équipement adéquat fourni par Nantes sur le budget 2009. Une convention spécifique pourra être établie entre les Mairies et les représentants des associations, définissant les missions de cette Cellule, ainsi que les responsabilités de chacun. Une étude de faisabilité devra être réalisée, mais il est possible d'estimer le coût mensuel à 600 à 650 000 FCFA, soit 900 à 1000 € (11 à 12 000 € par an). Ce coût représente environ 10% de l'enveloppe annuelle de la coopération. Rufisque pourrait prendre à sa charge le fonctionnement local. Cette Cellule devrait pouvoir mobiliser les compétences locales pour des prestations spécifiques (études de faisabilité, études de marché, suivi-évaluation, formations etc.). Une des premières tâches de la Cellule devra être d'étudier l'opportunité de renouveler la convention signée entre les collectivités locales et l'ONG Aide et Action.

4 - Revoir le mécanisme de programmation

Les programmes triennaux montrent bien le décalage entre les actions annoncées et les actions réalisées. Bien que l'on puisse considérer les documents de programme comme des outils de travail, et non pas comme des contrats à remplir impérativement, ils constituent bien les seuls documents de programmation disponibles. Le programme 2010-2012 doit tenir compte des priorités issues du débat politique et des choix stratégiques entre les 2 villes et, dans tous les cas, être nettement plus resserré et mieux construit que les précédents. Il est essentiel qu'un dispositif efficace de programmation-suivi-évaluation (PSE) puisse être mis en place. Il doit se traduire par un Manuel opérationnel de PSE adapté au contexte et approuvé par les Mairies et par les partenaires associatifs. L'année transitoire 2009 pourra être mise à profit pour dessiner ce dispositif dans le cadre d'ateliers de programmation.

5 - Modifier le dispositif financier pour impliquer la Mairie de Rufisque

Ce dispositif actuel laisse entièrement de côté la Mairie de Rufisque. Il ne semble pas souhaitable de modifier un dispositif d'appui aux associations qui a le double mérite d'être transparent et de

fonctionner correctement. Afin d'impliquer Rufisque dans le circuit financier, plusieurs solutions seraient envisageables. Dans le cadre de cette évaluation, seules les pistes peuvent être évoquées. Le choix final dépend des deux mairies, mais cela requiert, au préalable, un travail d'approfondissement des diverses options pour en bien mesurer les avantages et les inconvénients. Une solution envisageable pourrait être que Nantes vire les fonds destinés aux investissements publics sur un compte annexe de Rufisque ouvert auprès du Trésor de Rufisque. La trésorerie de France à Dakar propose aux collectivités françaises de les aider à faire des appuis budgétaires dans le cadre de la coopération décentralisée. Cela suppose une convention annuelle entre Nantes et Rufisque qui précise le montant et l'objet de la contribution de Nantes et celle de Rufisque. Celle-ci peut être faible, mais elle doit être réelle. Nantes communique à Rufisque l'information au moment des virements de crédit. Nantes doit veiller à ce que les écritures apparaissent bien dans le budget de Rufisque (primitif et additionnel) et dans les comptes administratifs de gestion du Maire. Une autre piste serait que Nantes vire les crédits destinés à Rufisque sur un compte ouvert à la Trésorerie de France à Dakar. Cette hypothèse semble cependant difficile à envisager, car ce serait le trésorier payeur de l'Ambassade qui assurerait la gestion des crédits alloués à Rufisque selon ses propres procédures. Chacune de ces deux solutions aurait le mérite d'une grande fiabilité. Il conviendrait, au préalable, de s'assurer que les procédures de gestion de Rufisque présentent le niveau de souplesse, mais aussi de fiabilité, requis pour ce type d'opérations. Dans certains cas de coopération décentralisée, une convention de partenariat précisant les procédures financières qui s'appliquent aussi bien pour les projets communaux que pour les projets associatifs, est signée entre les 2 villes et les associations partenaires au Nord et au Sud.

6 - Améliorer le dispositif d'information et de communication

Les partenaires doivent être mieux informés du programme et de l'avancement des projets. Une lettre trimestrielle, élaborée par la Cellule de coordination et la MSCI peut y contribuer. Il faut aussi parvenir à communiquer davantage sur la coopération dans son ensemble, aussi bien à Nantes qu'à Rufisque. Les radios locales de Rufisque peuvent diffuser régulièrement des informations en direction de la population. Un appui technique pourrait aussi être apporté par une radio locale nantaise dans le cadre d'un partenariat avec une ou plusieurs radios rufisquoises. Les réseaux locaux en fonctionnement, tels que le vaste dispositif associatif des femmes de Rufisque, doivent également servir à faire circuler les informations. Un effort de pédagogie doit être réalisé pour mettre ces informations à la portée du public. Les réunions d'information et les sessions de concertation animées par la Cellule de coordination peuvent aussi contribuer à une meilleure circulation de l'information.

Axe 2 – Permettre le renforcement institutionnel de la Mairie de Rufisque

7 - Mettre en place un schéma d'appui institutionnel à la Mairie de Rufisque

La nouvelle organisation devrait permettre une mobilisation plus aisée de l'expertise technique de Nantes Métropole dans les domaines de compétences exercés par l'agglomération comme les déchets, l'assainissement, la voirie etc. La Mairie de Rufisque devrait identifier les secteurs/fonctions pour lesquels elle souhaiterait un appui de la part des services de Nantes ou de Nantes Métropole (état civil, fiscalité locale, gestion cadastrale, formulation de projets etc.). Une mission de diagnostic et de concertation sur ce thème pourrait être envisagée à Rufisque en 2009. Il serait opportun, au préalable, d'identifier à Nantes et à Nantes Métropole, les services qui pourraient être les interlocuteurs potentiels de Rufisque et de pouvoir déterminer leur degré de motivation et surtout de disponibilité pour s'impliquer en direct dans une démarche de coopération. Il faudrait élaborer, à partir de ce diagnostic partagé, un schéma d'intervention avec une montée en charge progressive. L'appui institutionnel devra concerner à la fois des missions d'appui de Nantes à Rufisque et des visites d'élus et de techniciens de Rufisque à Nantes pour de courts séjours dans les services concernés.

Axe 3 – Donner une priorité au renforcement des capacités

8 - Mettre en place un programme de formation continue pour les cadres

Il est essentiel de contribuer au renforcement des partenaires de la coopération à Nantes et à Rufisque (élus, fonctionnaires, associations) par la mise en place d'un programme de formation continue établi à partir d'un diagnostic partagé des besoins de formation. Le contenu pourrait être articulé autour de 2 volets: 1) Pratiques du développement durable, en particulier activités génératrices de revenus, 2) Méthodologie de projets. La formation pourrait prendre la forme d'ateliers

de formation (2 x 3 jours/an). Un certificat de participation pourrait être attribué à l'issue de ces formations. A Nantes, des ateliers parallèles, sur les mêmes thèmes, pourraient être organisés. Ce processus devrait débuter dés 2009 et contribuer à l'élaboration du dispositif de programmation-suivi-évaluation.

Axe 4 – Réviser le contenu du programme de coopération

9 – Mettre plus de cohérence dans le programme

Il conviendrait de renforcer la cohérence du programme en limitant la dispersion des actions et en les structurant autour d'un nombre limité d'axes d'intervention. Leur choix, et le poids relatif qui sera attribué à chacun, dépendra, pour une large part, de la concertation politique et stratégique prévue en 2009 entre Nantes et Rufisque. Le montant limité des ressources et la recherche d'un impact significatif plaident en faveur d'un engagement dans des démarches concertées de programmation.

10 - Poursuivre la réhabilitation des écoles primaires

Cette action, considérée comme prioritaire par Rufisque, devrait se poursuivre, mais il conviendrait de déterminer l'implication d'Aide et Action dans ce programme en tenant compte des résultats du bilan transitoire approfondi, spécifique à ce secteur, que la mission d'évaluation suggère de faire réaliser par la Cellule de coordination.

11 - Renforcer et mieux structurer la coopération inter-quartiers

Il conviendrait de bien préciser le positionnement de Rufisque vis-à-vis de cet axe de travail. Cette coopération, originale, doit éviter une trop grande dispersion sur des actions et sans doute, limiter l'investissement lourd dans les infrastructures. Il conviendra de développer davantage de liens entre les quartiers de Rufisque eux-mêmes, mais aussi de parvenir à une formalisation des relations entre les organisations partenaires. Une instance de coordination inter-quartiers pourrait être envisagée, à Rufisque. Enfin, il faut noter que le partenariat gagnerait sans doute à être plus resserré avec un peu moins d'associations, mais des associations rufisquoises réellement impliquées.

12 - Poursuivre l'appui aux Sapeurs-pompiers de Rufisque mais donner la priorité à la formation

La formation des enfants et des enseignants aux premiers secours doit être poursuivie. Il semblerait souhaitable de concentrer l'action sur la formation des formateurs sénégalais, qui pourraient intervenir dans toutes les écoles. La fourniture de matériel et d'équipement se poursuivra à l'initiative des Pompiers de Nantes, avec l'appui de SNR. Il faudrait vérifier, pour ce qui est du Centre nautique, la poursuite de l'implication de la Mairie de Rufisque.

13- Poursuivre l'appui aux échanges de correspondance et au soutien scolaire

Le renforcement de l'informatisation des écoles et sa pérennisation peut constituer une priorité. Le programme de coopération pourrait prendre en charge une part significative du coût de l'abonnement, d'une partie du coût de l'abonnement. La réalisation d'un dossier pédagogique sur le cas Rufisque (vidéo, livret d'accompagnement), pourrait être envisagée en appui à l'éducation au développement durable dans les établissements nantais. Le projet de soutien scolaire aux élèves en difficulté devrait pouvoir se poursuivre et toucher un nombre supérieur d'enfants. Une augmentation de la dotation au projet de CSF, serait à envisager.

B - Ré-orienter certains projets

14 - Reprendre la démarche de création de la Mutuelle de santé

La CAMICS pourrait être sollicitée pour faire intervenir un prestataire sénégalais spécialisé en vue de relancer la mutuelle de santé. Cela implique aussi, au préalable, que la Cellule de coordination de Rufisque et le nouveau système de versements des fonds soient opérationnels. Il pourrait être intéressant d'associer une mutuelle bien implantée à Nantes pour apporter une assistance technique et, éventuellement, des cofinancements. Nantes-Guinée (Mutuelles de Loire Atlantique) a déjà apporté son soutien, mais en le limitant à l'expertise. La négociation avec ce partenaire pourrait utilement être reprise.

15 - Intégrer la Case de la Mère nourricière dans le dispositif national de santé

Il ne semble pas y avoir d'autre solution, pour l'avenir de la Case, que son intégration dans le dispositif national de santé, sous contrôle du Centre hospitalier de Rufisque. Le devenir même des relayeuses doit être précisé avec la Mairie et avec le Centre de santé. Un complément d'équipement et un soutien financier pourrait leur permettre de se sentir plus reconnues. Il serait souhaitable de reprendre leur formation. Le Centre hospitalier pourrait peut-être s'en charger (mise à disposition d'un médecin ou d'une infirmière pédiatrique) moyennant financement. Les relayeuses cherchent à créer une coopérative alimentaire et le Réseau féminin produit des aliments. Il y aurait là des liens à établir. Le soutien de la Cellule de coordination sera capital pour la négociation, le transfert d'information et pour le renouveau de ce programme.

16 - Revoir la stratégie dans le domaine des études

Il faudrait déterminer de quelle manière poursuivre l'intervention sur la réhabilitation du Centre historique de Rufisque, maintenant que les études menées par l'Ecole d'Architecture de Nantes ont été réalisées. La mission penche pour la prudence dans ce domaine et considère qu'il faudrait mettre à profit l'année 2009 pour préciser la stratégie en fonction, en particulier 1) du souhait réel de la Mairie de Rufisque de poursuivre, ou non, ce projet et 2) des possibilités réelles de mobilisation de fonds autres que les fonds communaux pour concrétiser, au moins en partie, un tel projet dans la perspective d'un classement au patrimoine historique de l'UNESCO.

17 - Terminer l'installation des moulins et décortiqueuses

Il est important d'achever l'installation du moulin et de la décortiqueuse du CODEC, actuellement inutilisées. Le programme de coopération devrait pouvoir prendre en charge le coût d'installation.

18 - S'assurer de la qualité du projet de formation en menuiserie

Il conviendrait de rechercher, en France et en particulier à Nantes, ou au Sénégal, les appuis professionnels indispensables au suivi du projet de formation dans trois domaines : 1) le montage financier permettant de déterminer les possibilités d'autofinancement du Centre, 2) les modalités de sa gestion administrative et 3) les modalités pédagogiques de la formation. Un partenariat avec l'Office National pour la Formation Professionnelle (ONFP) pourrait être envisagé pour fournir un appui pédagogique et méthodologique et au besoin apporter (ou trouver) des financements pour le Centre en y décentralisant certaines sessions avec prise en charge des coûts y afférents.

19 - Obtenir le changement de local de la bibliothèque

Il n'est guère possible d'envisager la construction d'une nouvelle bibliothèque par le programme de coopération, pour des raisons de coût, même si son utilité est grande. La Mairie de Rufisque devrait intervenir pour que la bibliothèque soit relocalisée dans le bâtiment même du CDEPS. Si la Mairie souhaite un nouveau bâtiment, la Cellule de coordination pourrait faciliter l'élaboration du document de projet et contribuer à la recherche de financements auprès de fondations internationales.

C - Formuler de nouveaux projets de développement durable

20 - Appuyer des projets urbains structurants ou innovants

La coopération devrait permettre de formuler et de présenter des projets plus structurants pour résoudre ses problèmes les plus graves : risque de submersion, érosion côtière, assainissement. La préparation des dossiers permettrait à la Mairie de Rufisque de solliciter des financements auprès de l'Etat sénégalais et des bailleurs internationaux. La lutte contre l'érosion côtière pourrait être le premier projet préparé par la Direction des Services Techniques de Rufisque avec l'intervention de spécialistes français mobilisés par Nantes, et de spécialistes sénégalais. Par ailleurs, à la demande de Rufisque, Nantes peut solliciter le Fonds solidarité eau et assainissement mis en place par l'Agglomération Nantes Métropole en application du dispositif Oudin. L'Agglomération mobilise chaque année environ 300 000 € issus de l'affectation de 0,5% du montant de la facture eau et assainissement des usagers. Ce prélèvement abonde le Fonds qui finance divers projets dans des villes du Sud. Sur la base d'un document de projet élaboré par les Services Techniques de Rufisque et avec le soutien des services de Nantes et de l'Agglomération, un financement de l'ordre de 30 000

€ par an pendant 3 ans, pourrait permettre la réalisation d'un projet pilote d'assainissement alternatif dans un des quartiers de Rufisque.

21- Apporter un appui aux activités génératrices de revenu pour les femmes et les jeunes

Une action nouvelle pourrait être proposée dans le domaine de la production agricole urbaine et péri-urbaine, afin de contribuer à assurer une plus grande sécurité alimentaire des populations. Ce projet pourrait être réalisé avec le Réseau des associations de femmes, en complément au maraîchage hydroponique qu'elles pratiquent. Le projet devrait être porté par le Réseau des Associations de Femmes de Rufisque. A Nantes, le projet pourrait impliquer les associations concernées par la sécurité alimentaire, l'agriculture biologique, le commerce équitable. CAP 44 pourrait sans doute fournir un appui. La Cellule de coordination pourrait accompagner la formulation du projet.

22 - Capitaliser et diffuser l'expérience de la coopération inter-quartiers

L'expérience de la coopération entre quartiers marginalisés des deux villes, est suffisamment originale et convaincante pour justifier un investissement de Nantes dans la capitalisation de l'expérience. Cela permettrait à la fois de la faire connaître aux autres villes du Nord et du Sud et donnerait plus de visibilité à la coopération Nantes Rufisque et, surtout, elle permettrait une valorisation de leur travail aux yeux des acteurs des quartiers. Cette capitalisation pourrait se faire sous forme multimédia, combinant un document écrit, des enregistrements d'entretiens, des photographies et des enregistrements vidéo. Une exposition mobile à présenter dans les deux hôtels de ville et dans les 4 quartiers pourrait en résulter et constituer un moment fort, fin 2009, de lancement du nouveau programme 2010-2012. Le porteur d'un tel projet pourrait être la Maison de quartier des Dervallières à travers le Collectif des Dervallières.

ANNEXE

Principales actions réalisées

Education

Appui aux écoles primaires

- Correspondances scolaires entre écoles de Nantes et écoles de Rufisque (12 écoles et 1 collège de Rufisque et 25 écoles de Nantes)
- Informatisation des écoles : équipement et initiation à l'informatique (11 écoles)
- Soutien aux projets pédagogiques dans les écoles (ex. esclavage)
- Education à la santé dans les écoles primaires
- Formation des enseignants rufisquois (échanges et stages)
- Développement des échanges entre l'IUFM de Nantes et l'EFI de Rufisque
- Dotation en matériel (valises pédagogiques)

Amélioration des infrastructures

- Réhabilitation des écoles primaires : réhabilitation de façades et de toitures, murs d'enceinte, blocs sanitaires, aménagement de cours, construction de bibliothèques et de salles informatiques (école Matar Seck, école de Fass)
- Aménagement de la caserne de pompiers de Rufisque et construction des boxes d'urgence
- Rénovation de la Maison des éclaireurs de Rufisque
- Construction de la Maison des associations du quartier Chérif
- Assistance technique à l'élaboration du Plan directeur d'assainissement de Rufisque
- Echanges d'expériences entre services techniques de Nantes et de Rufisque (missions techniques d'échanges, équilibrées quant au nombre, et participation à des salons professionnels et des colloques internationaux)

Secours aux personnes

- Octroi de matériels pour de CIS de Rufisque (camion-pompe à incendie, véhicule de secours) et d'équipements pour la caserne (matériel de désincarcération, équipements individuels), convoyés de Nantes à Rufisque
- Formation continue incendie et secours aux personnes pour le personnel du CIS de Rufisque
- Formation de 12 moniteurs AFPS au CIS (2004)
- Suivi d'action du box des urgences du Centre hospitalier de Rufisque
- Formation en secourisme pour les enfants scolarisés dans les écoles primaires (chaque année)
- Formation au secours nautique (formation de 12 maîtres nageurs, formation de sapeurs pompiers)
- Formation en secourisme (monitorat de 1° secours)
- Formation en maintenance mécanique
- Réalisation d'un livret de formation
- Dotation en médicaments de premiers soins pour les infirmeries des écoles impliquées dans la correspondance scolaire

- Dotation en supports pédagogiques et en matériel de formation

Centre de santé Youssou MBargane Diop

- Fourniture d'équipement et installation d'une salle d'urgence (2003)
- Formation du personnel soignant (mission infirmière)
- Fourniture de kits et de médicaments à destination des écoles
- Appui technique du CHU de Nantes pour l'évolution du statut du Centre hospitalier avec participation de l'Ecole d'Architecture de Nantes (stage de deux étudiantes en 2008)

Education nutritionnelle

- Appui financier aux relayeuses de santé (indemnités mensuelles)
- Edition d'un syllabaire pour les relayeuses
- Formation continue des relayeuses (25 femmes, partiellement formées)

Développement local

Equipement de quartier

- Equipement de la maison des associations (tables, chaises, bureaux, matériel de sono et audio-visuel)

Echanges quartier Dervallières et quartier Chérif

- PM : Construction de la Maison des associations, appui Atelier de Bricolage - Collectif Dervallières Chérif (Voir Rubrique Infrastructures)
- Projet d'éducation des familles : appui lecture, soutien scolaire (appui Confédération Syndicale des Familles – Collectif Dervallières Chérif) 400 familles bénéficiaires
- Réalisation de micro-projets pour les femmes: moulins à mil et décortiqueuses (partiellement installés), bacs à ordures ménagères
- Soutien au Centre de coupe et couture et au Centre d'apprentissage de la coiffure (Arlène, Atelier Look)

Echanges quartier Malakoff et quartier Colobane Gouye Mouride

- Soutien au Centre de Loisirs sans hébergement
- Appui à des micro-projets pour les femmes (artisanat : couture, broderie etc.)

Echanges Réseau des femmes et association Simone de Beauvoir

- P.M. Soutien au projet de Mutuelle de santé des femmes (voir Rubrique Santé)

Relations inter-associatives

- Echanges Maison de quartier des Dervallières et Eclaireurs du Sénégal
- Echanges Jeunesse Amitié Dervallières Rufisque (JADR) et Eclaireurs du Sénégal
- Soutien aux forums associatifs SNR et SRN (1 forum associatif réalisé à Rufisque)

Culture et sport

- Appui ponctuel à la bibliothèque du CEDEPS (don de livres, formation) avec l'association Lire (Collectif Dervallières Chérif)
- Appui à la réalisation des Jeux rufisquois en partenariat entre SNR et SRN
- Missions techniques d'étudiants en architecture (ENSA de Nantes), pendant 5 ans, de 2004 à 2008 inclus
- Accompagnement des chantiers de rénovation du Centre Historique
- Collaboration entre enseignants EPS de Nantes et de Rufisque (appui pédagogique, document didactique)

- Appui à la réhabilitation de plateaux sportifs (1 seule réhabilitation de plateau sportif a été réalisée)
- Appui au développement de l'éducation physique et des sports avec l'Université de Nantes (UFR STAPS) 11 missions réalisées auprès des enseignants de Rufisque entre 2002 et 2007